



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

DECISION N° 011/FECAFOOT/CR/2026 DE LA COMMISSION DE RECOURS

Affaire :

GUIBAÏ GATAMA

CONTRE

Céline EKO MENDOMO

BON A PUBLIER

(Demande de suspension des effets de la décision N°006/FECAFOOT/JGT/CE/25 rendue par la Chambre de Jugement de la Commission d'Ethique de la FECAFOOT le 21 juillet 2025)

L'an deux mille vingt-six et le onze du mois de septembre,

- Vu la Constitution du Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives ;
- Vu les Statuts, les Règlements Généraux, le Règlement Financier et le Code Disciplinaire de la FECAFOOT ;
- Vu les résolutions de la session ordinaire de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FECAFOOT du 10 octobre 2023 ;
- Vu la déclaration d'appel de Monsieur GUIBAÏ GATAMA datée du 28 juillet 2025 ;
- Vu les pièces du dossier de la procédure ;

La Commission de Recours composée de :

- | | |
|-----------------------|------------------|
| - MAMBINGO Eltel, | Président ; |
| - NTEDE Faustin, | Vice-Président ; |
| - MENGUE BIKORO, | Membre ; |
| - EKOSSO LOBE Yescot, | Membre ; |
| - KASSIYA, | Membre. |

A rendu dans l'affaire susvisée la décision dont le dispositif suit :

1116 Yaoundé - Cameroun
sgoffice@fecafoot.org
www.fecafoot-officiel.com
Numéro de contribuable: M089600013325C

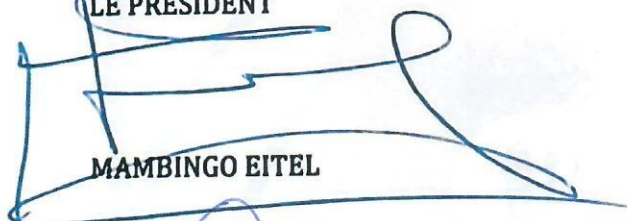


LA COMMISSION

Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard des parties, après en avoir délibéré conformément aux textes en vigueur de la FECAFOOT et à l'unanimité des voix des membres présents ;

- Avant dire droit ;
- Rejette comme non fondée la demande de suspension des effets de la décision N°006/FECAFOOT/JUGT/CE/25 du 21 juillet 2025 de la Chambre de Jugement de la Commission d'Ethique formulée par sieur GUIBAÏ GATAMA ;
- Reserve les frais de procédure ;
- Ordonne la publication de la présente décision conformément à la réglementation en vigueur.

LE PRESIDENT



MAMBITINGO EITEL

LE VICE-PRESIDENT



NTEDEFAUSTIN

LES MEMBRES



MENGUE BIKORO ONGUENE



KASSIYA



EKOSSO LOBE VESCOT